

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14595**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Médiateur culturel

Nouvel intitulé : Chargé de projet culturel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Centre d'études supérieures en économie art et communication - EAC

Présidente

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La médiation culturelle regroupe l'ensemble des projets qui visent à établir un dialogue entre la culture, une production ou une manifestation artistique, ou un « objet » patrimonial, et le public. Ces projets vont être confiés à un médiateur culturel, dont la mission est d'organiser le rapprochement entre, d'une part, la culture et ses différentes formes de représentations et, d'autre part, les publics. C'est un spécialiste qui vise à favoriser leur rencontre en permettant au plus grand nombre l'accès à la culture, que ce soit d'un point de vue physique, social ou intellectuel. Il doit pouvoir recevoir et interpréter ce qui émane des uns et des autres, afin de concilier les deux parties et d'assurer une médiation en vue de sensibiliser le public, de l'initier, ou de le former.

Le médiateur se doit d'être neutre, de n'être ni l'avocat ni le juge d'une partie ou de l'autre afin de contribuer à faciliter leur rencontre, sans jugement de valeur.

Dans certains cas, la médiation culturelle peut être un mode particulier d'intervention d'une institution vers un public et peut tendre à être un mode de régulation sociale en favorisant la re-création de liens sociaux entre différents publics et en contribuant au développement de la dynamique d'un territoire. C'est par exemple le cas d'actions culturelles conduites au sein d'un quartier sensible afin de valoriser une zone géographique donnée et ses habitants. La culture devient alors prétexte et support à la mise en œuvre d'une action de médiation.

Au sein de sa structure d'appartenance, le médiateur culturel travaille en étroite collaboration avec la direction et fait partie des cadres. Il a la responsabilité de traduire la politique générale de son institution, le projet culturel et scientifique, en projets d'actions à conduire.

Les éléments qu'il recueille à l'occasion de la mise en œuvre des projets serviront, en retour, à conforter ou infléchir la politique à mettre en œuvre et les nouvelles orientations à développer.

Les missions du médiateur culturel comprennent trois champs d'intervention, qui eux-mêmes se répartissent en plusieurs familles d'activités :

La gestion de projets multi partenariaux

- Gestion de réseaux de partenaires et de mécènes
- Administration et gestion de projet
- Gestion et animation d'équipe
- Gestion administrative, financière et commerciale des actions

La planification et la mise en œuvre d'actions culturelles ou artistiques visant à créer des passerelles entre culture et public, ou entre différents publics

- Traduction des orientations politiques institutionnelles en programmes d'actions, montage et mise en œuvre opérationnelle des actions
- Veille et suivi des évolutions du milieu culturel, recherche d'actions innovantes

La communication sur les actions

- Réalisation d'études du milieu local, culturel et du public
- Actions de communication et d'information du public / Conception et rédaction de publications : catalogue, dossier de presse, journal communal, bulletin municipal,...
- Réalisation et mise en œuvre d'actions et de produits de communication sur les projets, les actions, les œuvres (colloque, conférence, défilé, ...)

Les compétences suivantes font l'objet d'une évaluation à partir de la conduite d'un projet culturel :

Nouer des partenariats de projets avec différents acteurs qui contribuent au rayonnement et au développement des actions de médiation.

Administrer des projets culturels en gérant les relations avec les différents acteurs impliqués et en coordonnant les actions

Gérer l'ensemble des acteurs internes et externes en coordonnant les actions de chacun, dans le respect du cahier des charges et en assurant la cohérence de l'ensemble des activités réalisées

Exercer les différentes dimensions de l'animation d'une équipe

Assurer la gestion administrative, financière et commerciale du projet en veillant à sa rentabilité financière et en sécurisant ses différentes étapes

Sélectionner les manifestations culturelles les plus pertinentes au regard des publics cibles et de leur environnement local ou régional

Assurer une fonction de veille permettant d'alimenter le choix de nouvelles actions adaptées aux différents publics concernés par les

actions de médiation

Réaliser des études permettant de mieux connaître le public et son environnement local et régional

Concevoir et mettre en œuvre ou superviser la réalisation de différents modes et supports de communication intégrant une dimension pédagogique

Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication utilisant les différents médias les plus aptes à promouvoir le projet de médiation

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les multiples activités du médiateur culturel prennent place au sein de trois grands espaces distincts :

1 / dans les TPE

Le médiateur culturel travaille le plus souvent au sein de structures commerciales ou associatives de tailles très réduites. Ces très petites entreprises participent au maillage culturel du territoire. Au sein des TPE on recense un grand nombre d'agences événementielles culturelles. Elles sont le moteur du développement culturel et proposent des actions souvent innovantes, proches du public.

2 / au sein de grandes entreprises

- Les grandes entreprises culturelles. Peu nombreuses et concentrées dans les secteurs des industries culturelles (EMI, Gaumont, Pixar, France Télévision, les Musées et Centres d'art, Louvre EPPGHV, Opéra...) ou en lien avec des complexes à vocation touristique, voire des parcs d'attractions (Disney, Astérix...).

- Les grandes entreprises hors du champ culturel avec un département « culture » souvent sous forme de Fondation, Direction du Mécénat, Direction des Partenariats (Société Générale, Fondation Pinault, Axa, HSBC...)

3 / dans des institutions publiques ou syndicats professionnels.

Les collectivités territoriales, ministères, ambassades, consulats, Alliances Françaises offrent des débouchés nationaux et internationaux.

Les collectivités territoriales sont des employeurs importants des médiateurs culturels. 2 400 communautés de communes et 300 pays ont mis en œuvre des projets culturels importants.

Ce métier est aussi exercé dans le cadre du tourisme culturel et de la promotion des territoires.

Les syndicats professionnels recrutent des médiateurs culturels, interface avec leurs adhérents (SACEM, SACD, Maison des Artistes...)

Type emplois accessibles :

Chargé de production dans l'audiovisuel et le cinéma

Secrétaire d'édition

Régisseur de spectacle vivant

Chargé de la logistique,

Chargé d'administration culturelle

Attaché de production, organisateur de spectacles

Commissaire d'exposition

Collaborateur du responsable de promotion du patrimoine

Guide dans des lieux de patrimoine

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

L1303 : Promotion d'artistes et de spectacles

K1802 : Développement local

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'évaluation des compétences et capacités des candidats s'effectue à partir de la réalisation concrète **d'un projet culturel** mené par les candidats qui suivent le cursus in situ.

À partir de leurs expériences antérieures pour les candidats qui se présentent dans le cadre d'une démarche de VAE.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI NON	COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	40% de membres dépendant de l'organisme et 60% de membres extérieurs professionnels du secteur
En contrat d'apprentissage		X
Après un parcours de formation continue	X	40% de membres dépendant de l'organisme et 60% de membres extérieurs professionnels du secteur
En contrat de professionnalisation	X	40% de membres dépendant de l'organisme et 60% de membres extérieurs professionnels du secteur
Par candidature individuelle		X

Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	40% de membres dépendant de l'organisme et 60% de membres extérieurs professionnels du secteur
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Médiateur culturel" avec effet au 30 juin 2006 jusqu'au 14 avril 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.groupeeac.com
www.professionculture.tv

[Site EAC](#)

[Site METIERS](#)

Lieu(x) de certification :

33 rue de la Boétie 75008 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

EAC

Pour l'ensemble de la formation

33 rue La Boétie

75008 PARIS

Centre de formation associé

EAC

11 Place Croix Paquet

69001 Lyon

Historique de la certification :

Certification suivante : [Chargé de projet culturel](#)